

2 - La Société philharmonique de Montbrison

En 1905, à la suite d'une scission, une seconde société apparaît : La Société philharmonique de Montbrison. La déclaration d'association à la sous-préfecture de Montbrison date du 8 janvier 1906.

La parution au journal officiel de la République française est le 11 février 1906, page 934.

L'objet est : l'enseignement de la musique. Le siège social est situé place Bouvier, café Beauregard.

Les statuts comptent 19 articles dont :

Article 1^{er} : La Société prend la dénomination de « Société philharmonique de Montbrison », son siège est à Montbrison dans la salle des répétitions.

Article 3 : Les membres honoraires non fondateurs versent une cotisation annuelle de six francs. Le recouvrement pour la première année aura lieu au moment de l'inscription. Pour les années suivantes, le recouvrement s'effectuera au mois de janvier. Les membres titulaires majeurs paient une cotisation de cinquante centimes.

Article 13 : Toute personne qui désire faire partie de la Société comme membre titulaire, doit être présentée par deux membres et être acceptée par la commission.

Article 14 : Les répétitions sont obligatoires pour tous les membres titulaires. Le nombre en est fixé à deux par semaine.

Article 17 : Chaque année la « Philharmonique » donne un concert à ses membres honoraires.

Article 18 : Les discussions politiques ou religieuses sont rigoureusement interdites.

Les membres :

Thevenet Joanny	architecte	président
Maillon Joannès	minotier	vice-président
Néel Georges	horloger	secrétaire
Gonnard Jean-Baptiste	jardinier	trésorier
Barbier Adolphe		
Sandillon Marius	négociant en vin	
Rousson		
Jay Joannès	serrurier	
Jay Pierre	ébéniste	
Perache	boulangier	

Le chef est M. Lefèvre, le sous-chef, M. Barbier.

Le drapeau fut offert par l'un de ses dévoués membres, M. Gonnard, le dimanche 9 décembre 1906, à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation.

C'est de cette année 1906 que date la taxation sur les pianos, elle s'élevait à 10 francs pour un piano droit, 20 francs pour un piano horizontal et 100 francs pour les grandes orgues.

En 1908, dans le compte rendu du concours international de musique de Roanne, « La Philharmonique » se voit classer en 3^e division



**La Société philharmonique de Montbrison
au grand concours musical international de Roanne en 1908**

Modification des statuts

Une modification est adressée à la sous-préfecture de Montbrison le 20 avril 1910. A l'article 2 a été ajouté le paragraphe suivant : *Seront considérés comme membres fondateurs, toutes personnes qui par don entre vif ou par dispositions testamentaires auront gratifié la Société d'une somme minimum de cent cinquante francs.*

Le conseil d'administration garde bien entendu le droit de se prononcer aussi bien sur l'acceptation ou le refus de la libéralité que sur tous les cas spéciaux relatifs aux précédentes dispositions. Les articles 4, 5, 7, 9 et 15 sont également modifiés.

Composition du bureau en 1914 :

Il est déposé au commissariat de police de Montbrison le 6 février 1914.

Objet de l'association : Musique d'ensemble.

Lhote Henri	docteur en médecine	président
Sandillon Marius	négociant	vice-président
Rey Claude Marie	malteur	
Gonnard Jean-Baptiste	jardinier	trésorier
Berger Pierre	instituteur	secrétaire

Le journal *Le Montbrisonnais* du 21 mars 1914 commente le concert donné par la « Philharmonique » qui a obtenu le plus brillant succès :

Le programme des mieux choisis a été exécuté d'impeccable façon. M. Pitiot l'excellent baryton stéphanois tint littéralement la salle sous le charme de sa voix. M. et M^{me} Dejoux deux étoiles des concerts parisiens furent l'objet d'une véritable ovation bien méritée d'ailleurs.

Mais n'oublions pas le talent de nos amateurs, la grâce de M^{lle} B. fut très appréciée et MM. Perrache, Collay, Massacrier, Francœur, Maillet... s'en tirèrent à leur honneur.